

SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DE SACY-LE-GRAND

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 19 AVRIL 2017

L'an deux mil dix sept, le dix-neuf avril à dix-huit heures trente,
Les membres du Comité syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Sacy-le-Grand.

Assistaient à cette réunion :

**Mesdames Yvelise BACOT, Khristine FOYART ; Messieurs Maurice RABEUF, José DROUART, Jean-Pierre WRZOCHOL, Raoul CUGNIERE ;
délégués titulaires ;**

**Mesdames Nicole DIMINO, Ophélie VAN ELSUWE ; Messieurs Laurent LEFEBVRE, Michel BOULANGER, Jean-Luc PARIS.
délégués suppléants.**

Absents excusés :

Madame Nicole COLIN ; Messieurs Edouard COURTIAL, Claude CWIKLINSKI, Jacky DOUBLET, Arnaud DUMONTIER, Gérard AUGER.

Assistaient également à cette réunion :

Messieurs François COLLE propriétaire, Christophe GALET Ingénieur Territorial.

William LESAGE (représentant des propriétaires) absent excusé.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé et signé par les membres présents.

I- ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION HYDRAULIQUE DES MARAIS DE SACY :

Suite à la présentation du Comité syndical du 8 mars dernier concernant les nouvelles orientations du plan de gestion hydraulique des Marais de Sacy, Monsieur le Président demande si les membres du comité ont des réflexions ou des interrogations concernant cette problématique. Il informe de la situation de sécheresse qui touche actuellement les marais et de la nécessité d'approfondir la réflexion sur la mise en place d'une gestion hydraulique prenant en compte les usages et les enjeux écosystémiques des Marais de Sacy.

L'approche nouvelle de cette gestion hydraulique proactive nécessite néanmoins une expertise spécifique par le biais d'une étude hydraulique ciblée qui est proposée au budget.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents, le Comité syndical autorise le Président à signer toutes les pièces concernant ce projet.

II - BUDGET PRIMITIF 2017 :

Le Budget primitif suivant est adopté à l'unanimité :

Fonctionnement :	Dépenses :	145 885,64 €
	Recettes :	145 885,64 €
Investissement :	Dépenses :	25 720,51 €
	Recettes :	25 720,51 €

III- COTISATIONS 2017 :

Suite au vote du budget primitif 2017, le Conseil Syndical décide de passer les cotisations des communes à 1 euro par habitant au lieu de 20 centimes d'euros, population actualisée au 1er janvier 2017 soit :

Commune de Sacy-le-Grand (1 480 habitants) :	1 480,00 €
Commune de Cinqueux (1 580 habitants) :	1 580,00 €
Commune de Monceaux (802 habitants) :	802,00 €
Commune de Les Ageux (1 155 habitants) :	1 155,00 €
Commune de Saint-Martin-Longueau (1 506 habitants) :	1 506,00 €
Commune de Rosoy (636 habitants) :	636,00 €
Commune de Labruyère (683 habitants) :	683,00 €

Comme prévu dans les statuts, la participation du **Conseil départemental de l'Oise** est fixée à hauteur de 40 % de celle des communes pour 2017 : **5 228 €**

IV- REMBOURSEMENT DE FRAIS DIVERS A LA COMMUNE DE SACY LE GRAND – 2017 :

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte de verser à la **commune de Sacy-le-Grand** une somme de **1 200 ,00 €** qui correspond au **remboursement de frais divers de secrétariat** (fournitures administratives, frais d'affranchissement, etc...).

V- ANIMATION ET NOUVEAUX CONTRATS NATURA 2000 SUR LES MARAIS DE SACY :

A ce jour, le remboursement de l'animation Natura 2000 pour l'année 2015 (18 903,17 €) n'a toujours pas été effectué. La trésorerie du Syndicat est modeste mais suffisante pour assurer l'animation autour des marais. Cependant elle est soumise à une rigueur de la part de nos financeurs qui se sont engagés à nous soutenir. Cette situation ne permet pas aujourd'hui de payer l'assistance à l'animation du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour l'année 2016 alors que l'Etat l'impose dans son modèle de financement. De plus, Monsieur le Président informe le Comité Syndical avoir reçu un courrier de la Préfecture en février 2017 accusant réception de la demande de subvention dans le cadre de l'animation des DOCOB du site Natura 2000 pour l'année 2017. Néanmoins, la Préfecture attire l'attention sur le fait que ce courrier ne vaut en aucun cas promesse de subvention alors que le Syndicat continue à animer le site Natura 2000 avec une assistance scientifique et technique du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie attribuée en début d'année 2017.

Afin d'alerter l'Etat de cette situation, M CUGNIERE propose d'envoyer un courrier à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France afin :

- de s'assurer d'un engagement ferme de l'Etat dans le subventionnement de l'animation Natura 2000 sur les Marais de Sacy pour 2017 ;
- et d'un paiement sans délai de l'animation pour l'année 2015.

Ce courrier préviendra aussi de l'importance de tenir des délais corrects de remboursement au cours des années futures.

L'ensemble des élus dénote les problèmes de subventionnement de la politique Natura 2000 par l'Etat et à l'unanimité des membres présents, le Comité syndical autorise le Président à signer tous les courriers nécessaires afin de débloquent cette situation.

Néanmoins, l'animation Natura 2000 sur les Marais de Sacy continue et Monsieur GALET présente le projet de 2 contrats Natura 2000 en cours de finalisation pour 2017 sur une propriété privée et sur la propriété du Conseil départemental de l'Oise. D'autres projets de contrats sont envisagés et restent encore à négocier sur les communes de Labruyère et de Cinqueux.

VI - JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT PAR OISE TOURISME SUR L'ACCUEIL DU GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DES VISITES DES MARAIS DE SACY :

Suite à la nécessité d'harmoniser les discours lors des visites sur les marais pour le grand public au regard des différents intervenants dans les sorties (Conseil départemental, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, CPIE de l'Oise et Syndicat), une journée d'accompagnement par Oise Tourisme a eu lieu le 31 mars 2017. Cette intervention a permis de faire le bilan et d'évaluer les actions mises en place dans le cadre de la coopération partenariale autour des Marais de Sacy depuis 2016. Cette journée a également été l'occasion d'étudier les marges de progression et d'évaluer la bonne tenue du discours commun par les personnes en charge des visites. De plus, des pistes d'un plan d'actions de communication a été établi collectivement.

Cette journée d'accompagnement, demandée et supportée financièrement par le Syndicat, sera renouvelée chaque année afin d'avancer ensemble sur la thématique des visites sur les Marais de Sacy.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.

A handwritten signature in dark ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT DES MARAIS DE SACY" around the perimeter and a central emblem featuring a sun, a tree, and a building.

